

ARCHIVES
DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES
INSTITUT DE FRANCE

Extrait du Moniteur du 30 Avril 1815.



DECRET IMPÉRIAL,

Rapport à l'Empereur par le ministre de l'intérieur.

SIRE,

Il existe un exemple pour les progrès de la raison, fourni par une contrée du nouveau monde, plus récemment mais peut-être mieux civilisée déjà que la plupart des peuples de la contrée qui s'appelle l'ancien-monde. Lorsque les Américains des Etats-Unis déterminent l'emplacement d'une ville et même d'un hameau, leur premier soin est d'amener aussitôt sur le lieu de l'emplacement un instituteur en même tems qu'ils y transportent les instrumens de l'agriculture, sentant bien, ces hommes de bon sens, ces élèves de Franklin et de Washington, que ce qui est aussi pressé pour les vrais besoins de l'homme que de défricher la terre, de couvrir ses maisons, et de se vêtir, c'est de cultiver son intelligence.

Mais, lorsqu'au milieu de la civilisation européenne, l'inégalité des fortunes, inévitable conséquence des grandes sociétés, laisse parmi les hommes une inégalité de moyens aussi grande, comment admettre au bienfait de l'instruction au moins élémentaire, aux avantages de l'éducation primaire, la classe la plus nombreuse de la société?

L'instruction sans morale pourroit n'être qu'un éveil de nouveaux besoins, plus dangereux peut-être que l'ignorance même. Il faut donc que la morale marche de front avec l'instruction : or comment élever à la morale en même temps qu'à l'instruction le plus grand nombre d'hommes possible des classes les moins fortunées? Voilà le double problème qui a mérité d'occuper les véritables

ARCHIVES
DES SCIENCES
INSTITUT DE FRANCE

1 Aurore
il meurt 2
8 et 10
du nu 2
sept et
1814

amis de l'humanité, et que Votre Majesté veut résoudre elle-même en fondant une bonne éducation primaire.

Quand j'exposerai à V. M. qu'il y a en France deux millions d'enfans qui réclament l'éducation primaire, et que cependant, sur ces deux millions, les uns n'en reçoivent qu'une très-imparfaite, les autres n'en reçoivent aucune, Votre Majesté ne trouvera point minutieux, ni indignes de son attention les détails que je vais avoir l'honneur de lui présenter sur les procédés déjà employés dans certaines éducations primaires, puisqu'ils sont les moyens mêmes par lesquels on peut arriver à faire jouir la plus grande portion de la génération qui s'avance, du bienfait de l'éducation primaire, seul et véritable moyen d'élever successivement à la dignité d'hommes tous les individus de l'espèce humaine. Il s'agit ici, non pas de former des demi-savans, ni des hommes du monde; il s'agit de donner à chacun les lumières appropriées à sa condition, de former de bons cultivateurs, de bons ouvriers, des hommes vertueux à l'aide des premiers élémens des connaissances indispensables, et des bonnes habitudes qui inspirent l'amour du travail et le respect pour les lois.

Dans toutes les parties de l'économie politique, le grand art est de faire le plus avec le moins de moyens. Tel est le principe qui a dirigé plusieurs des philanthropes qu'on peut regarder comme créateurs et directeurs de l'éducation primaire, ils ont voulu élever le plus grand nombre d'enfans avec le moins de dépense possible, et avec le secours du plus petit nombre de maîtres, voilà leur idée principale. Voici maintenant leur moyen pour obtenir ce résultat, c'est de rendre les enfans instituteurs les uns des autres, pour la conduite morale comme pour l'enseignement intellectuel, par la rapide communication, par la transmission presque électrique de tous les commandemens qui partent d'un seul maître, ce maître se trouve ainsi multiplié sur tous les points d'une classe considérable, par ses jeunes représentans revêtus de différens noms d'inspecteurs, de moniteurs, de tuteurs, et cette représentation d'un seul par tous, et dans tous, est assez positive, et assez sûre pour qu'un seul maître puisse suffire à soigner jusqu'à mille élèves, tandis qu'un maître d'école ordinaire ne peut guère aller au-delà du nombre de 40.

Cette règle de surveillance mutuelle, chose remarquable, on la retrouve dans les institutions de Lycurgue elle est ici le fond de tous les procédés dont l'instituteur primaire fait usage.

Ce qu'il y a ici de plus heureux encore, c'est que dans le procédé qui épargne le nombre des maîtres, en créant à l'instant de

suppléans par la pratique sur le lieu même, et pour le besoin de l'école qu'ils dirigent, dans ce procédé, dis-je, se trouve un principe générateur de nouveaux maîtres. Les élèves qui viennent déjà d'être maîtres sur les bancs où tout-à-l'heure ils apprennent encore, se trouvent au sortir de la classe où ils ne tenoient encore la place que d'une fraction *millième*, devenus eux-mêmes capables de rassembler, et d'élever aussi haut qu'eux, mille autres fractions pareilles, c'est-à-dire qu'ils sont tout-à-fait, et au moment même, capables de devenir les maîtres d'une classe aussi nombreuse que celle qu'ils quittent, et la nouvelle classe dont on voudra les charger, va pouvoir à son tour donner des créations aussi fécondes qui devront s'augmenter, et se multiplier toujours dans la même proportion.

Ce ne seroit donc pas concevoir une trop haute idée de la noble et philanthropique institution des écoles primaires, d'espérer que, portée au dernier terme de son exécution la plus incontestable, elle peut manquer d'exercer une grande amélioration sur le sort de l'espèce humaine, puisqu'elle doit finir par faire participer tous les individus des classes les moins fortunées au bienfait de la première éducation. Ainsi l'institution de bonnes *écoles primaires* peut être considérée comme l'une des bases les plus positives de ce système, que les cœurs sensibles ont pu concevoir trop indéfiniment, mais que des esprits justes ont pu défendre, dans ses limites naturelles, le système de la *perfectibilité humaine*.

Dans la simplification du nombre des maîtres W. M. vient de juger l'économie de la dépense cette économie se trouve aussi naturellement liée à tous les procédés de l'éducation primaire; car le procédé de l'enseignement peut dispenser de l'usage des livres pour les écoliers et rendre presque nulle la consommation du papier et des plumes; une simple ardoise, destinée à l'écriture comme au calcul, suffit, le plus souvent, pour toutes les opérations que les élèves font et voient successivement succéder les unes aux autres; tout ce qui est enseigné commande et saisit leur attention; ce sont les facultés intellectuelles, les forces morales qui sont incessamment sollicitées, stimulées dans chaque élève, et exercées dans tous simultanément, sans interruption, avec une telle suite d'examen, de comptes rendus, et de vérifications continuelles des actes de leur raisonnement, qu'il n'est permis à aucun de franchir un seul intermédiaire ni de rien savoir à demi.

Voulant rendre un sincère hommage aux hommes vertueux qui, par leurs efforts et leurs résultats, se sont le plus approchés de la solution du problème, je ne me fais point un scrupule national de commencer par citer en première ligne, les noms d'illustres étrangers: le docteur *Bell* et le docteur *Lancaster* ne sont point nés dans notre patrie, mais les amis de la patrie et de l'humanité n'ont point des patries différentes. Les deux hommes recommandables que je viens de nommer ont, à quelques différences près, mis en exercice le même système d'éducation primaire, et on leur doit sa propagation portée jusque dans les parties les plus reculées de l'autre hémisphère.

Après avoir payé le tribut de l'estime et de la reconnaissance à ces deux nobles rivaux, il nous est doux de pouvoir aussitôt revenir sur nous-mêmes avec un juste sentiment d'orgueil, et de constater, sans risque de contradiction, que la route de l'instruction primaire a été ouverte et tracée, en France même, par des Français. On a vu, en 1747, M. Herbault, faire un heureux essai de l'éducation commune dans une école de 100 enfans, à l'Hospice de la Pitié.

Le chevalier Panlet pratiqua en 1780 le même système par une sorte d'instinct dans son école militaire. Parmi les hommes qui, chez nous, ont saisi et propagé avec le plus de zèle les idées sur l'éducation primaire, on doit citer le P. Bouchot-Charier, M. le comte François-de-Neufchâteau et les auteurs des méthodes qu'il a rappelées, M. l'Abbé Gautier M. Choron, M. de Lasterye, M. de Laborde, M. de Liancourt.

Les deux Anglais que j'ai pu et dû honorablement citer devant le chef du Gouvernement français, les docteurs *Bell* et *Lancaster*, ont chacun des méthodes particulières. L'avantage du système de l'éducation primaire est de se prêter, en quelque sorte, comme un cadre heureux, à toutes les améliorations que l'expérience indique, et qui sont fournies tous les jours par la France elle-même, ainsi que par toutes les autres parties du monde civilisé des deux hémisphères.

Au surplus, soit que l'invention, soit que le perfectionnement de l'éducation primaire nous appartienne, hâtons-nous de prendre dans l'institution tout ce qu'elle peut avoir d'utile pour notre patrie; s'occuper d'abord de nous-mêmes sous ce rapport, c'est s'occuper de l'humanité toute entière.

J'ai l'honneur de proposer à V. M. le projet de décret suivant.

De ministre de l'intérieur,

Signé CARNOT

Au Palais de l'Elisée, le 27 avril 1815.

NAPOLÉON, EMPEREUR DES FRANÇAIS;

Considérant l'importance de l'éducation primaire pour l'amélioration du sort de la société;

Considérant que les méthodes jusqu'aujourd'hui usitées en France, n'ont pas rempli le but de perfectionnement qu'il est possible d'atteindre, désirant porter cette partie de nos institutions à la hauteur des lumières du siècle;

Sur le rapport de notre ministre de l'intérieur,

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit:

Art. 1. Notre ministre de l'intérieur appellera près de lui les personnes que méritent d'être consultées sur les meilleures méthodes d'éducation primaire; il examinera ces méthodes, décidera et dirigera l'essai de celles qu'il jugera devoir être préférées.

2. Il sera ouvert à Paris une *École d'essai d'éducation primaire*, organisée de manière à pouvoir servir de modèle, et à devenir *École normale* pour former des instituteurs primaires.

3. Après qu'il aura été obtenu des résultats satisfaisans de l'École d'essai, notre ministre de l'intérieur nous proposera les mesures propres à faire promptement jouir tous les départemens des avantages des nouvelles méthodes qui auront été adoptées.

Signé, NAPOLÉON.

Par l'Empereur, Le ministre secrétaire-d'état,

Signé, le duc DE BASSANO